

## Conditions d'utilisation du coffre-fort numérique e-Safe BCGE

### Article 1 – Compte e-Safe BCGE

La Banque Cantonale de Genève (la Banque), en partenariat avec ses prestataires, met à la disposition des détenteurs d'un accès BCGE Netbanking un espace de stockage numérique sécurisé, crypté et destiné à faciliter la gestion (réception, classement, conservation et consultation) de documents bancaires et personnels sous format numérique (compte e-Safe BCGE).

**La description complète des fonctionnalités et des tarifs de cette prestation ainsi que les informations relatives à son utilisation sont disponibles sur le site Internet de la banque (<https://www.bcge.ch/fr/esafe>) et font partie intégrante des présentes conditions.**

La banque se réserve le droit de modifier en tout temps le contenu et les modalités d'utilisation du compte e-Safe BCGE, en fonction de l'évolution du produit.

### Article 2 – Accès au compte e-Safe BCGE

**2.1** L'accès au compte e-Safe BCGE est ouvert à toute personne ayant des prestations à la BCGE et disposant d'une connexion Internet et d'un navigateur, et qui s'est identifiée au moyen de :

- son numéro d'utilisateur BCGE Netbanking,
- son mot de passe personnel correspondant, ainsi que
- sa clé d'identification, dont l'utilisation est décrite sur le site internet de la banque ([aide en ligne \(bcge.ch\)](https://www.bcge.ch))

L'espace de stockage ne peut avoir plus d'un titulaire (un seul numéro d'utilisateur par compte e-Safe BCGE).

### Article 3 – Gestion des données

Les données sont enregistrées dans l'espace de stockage par la Banque ou par l'utilisateur lui-même, et demeurent à la disposition exclusive de l'utilisateur, sous réserve de dispositions légales ou contractuelles contraires, ou d'injonctions ou de décisions de justice ou d'autorités.

Les serveurs sont hébergés et les données stockées en Suisse.

### Article 4 – Partage de données

En cas de partage de ses données par l'utilisateur, celui-ci demeure seul responsable du contenu de ses communications, la Banque déclinant toute responsabilité à cet égard.

### Article 5 – Suppression de données

Sous réserve de dispositions légales ou contractuelles contraires, ou d'une décision d'une autorité ou d'un tribunal compétent(e), durant l'exploitation du service, le contenu de l'espace de stockage ne peut être supprimé que par son titulaire. Toute suppression est irrévocable et conduit à la perte définitive des données concernées.

Le respect d'éventuelles obligations légales ou contractuelles de conservation des données du titulaire relèvent de la responsabilité exclusive de ce dernier.

### Article 6 – Intégrité des données

Les données intégrées à l'espace de stockage ne peuvent pas être modifiées jusqu'à leur suppression. L'espace de stockage du compte e-Safe BCGE ne peut donc pas être considéré comme un espace de travail.

### Article 7 – Accès par la Banque

La Banque s'interdit l'accès à votre compte e-Safe BCGE, sous réserve d'un intérêt prépondérant de la Banque tel que le respect d'une obligation légale ou contractuelle contraire, ou pour répondre à une injonction ou décision de justice ou d'une autorité.

#### **Article 8 – Interruption du service**

Dans la mesure du possible, la Banque informe en temps utile le titulaire du compte e-Safe BCGE de toute interruption prévisible du service (par exemple pour cause de maintenance). Elle s'efforce d'en limiter au maximum la durée.

#### **Article 9 – Comportement**

Dans le cadre de l'utilisation de son compte e-Safe BCGE, le titulaire est tenu de s'abstenir de tout comportement susceptible de porter atteinte aux intérêts de la Banque ou de tiers. Il s'engage notamment à ne pas :

- Pénétrer sans autorisation dans des systèmes informatiques (hacking)
- Nuire à des systèmes informatiques en envoyant/transférant des flux de données et/ou des courriels (spam/mail-bombing)
- Rechercher des accès ouverts à des systèmes informatiques (port scanning)
- Fausser des adresses IP, des en-têtes de courriels et de news, et diffuser des virus
- Rendre accessibles des contenus protégés par des droits d'auteur en dehors du cadre légal autorisé
- Stocker et rendre accessibles des contenus illicites

La banque se réserve de refuser le dépôt de fichiers, respectivement de supprimer les fichiers déjà déposés dans le compte e-Safe BCGE qui, selon l'appréciation de la Banque, pourraient ne pas respecter les règles de comportement énoncées au présent article 9 des Conditions d'utilisation BCGE. En cas d'abus du titulaire du compte e-Safe BCGE, la Banque se réserve également le droit de clôturer avec effet immédiat et sans indemnité le compte e-Safe BCGE.

#### **Article 10 – Contenu**

L'espace de stockage du compte e-Safe BCGE ne peut contenir que des données destinées à une utilisation privée (p. ex. des documents comprenant du texte et/ou des images, en particulier documents bancaires, des mots de passe, etc.) dépourvus de virus ou de logiciels malveillants, par exemple chevaux de Troie, de contenus illicites (p. ex. fichiers violant le droit de la propriété intellectuelle ou portant atteinte à la personnalité de tiers), ainsi que de données représentant une valeur patrimoniale (p. ex. crypto-actifs). Le titulaire répond de tout dommage résultant de la non-observation de ces prescriptions.

#### **Article 11 – Protection des données**

Le titulaire du compte e-Safe BCGE est rendu attentif au fait que les interactions des utilisateurs avec les systèmes de la Banque sont mesurées de manière anonyme (p. ex. nombre de clics, chemins de clics) à fins statistiques ou d'amélioration des services. Les données traitées demeurent strictement confidentielles sous réserve des cas prévus par les présentes Conditions d'utilisation ou par la loi. Pour plus d'informations concernant la protection des données au sein de la BCGE, rendez-vous sur [notre site internet](#).

#### **Article 12 – Exclusion de responsabilité de la Banque**

En dépit de tous ses efforts et de l'utilisation des technologies modernes, la Banque n'est pas en mesure de garantir le fonctionnement ininterrompu et permanent du compte e-Safe BCGE. Elle rend en particulier l'utilisateur attentif au fait qu'**aucune sécurité absolue ni absence totale de défauts ne peut être garantie pour le traitement de l'information**, et ne saurait dès lors être tenue pour responsable d'une défaillance à cet égard. L'utilisateur supporte ainsi seul les conséquences d'un éventuel accès non autorisé aux données conservées sur son compte e-Safe BCGE.

Dans les limites légales, la Banque ne saurait également être tenue responsable de l'accès ou de l'utilisation du compte e-Safe BCGE, incluant tout accès ou utilisation autorisé(s) ou non-autorisé(s) par

un tiers, du contenu du compte e-Safe BCGE, ainsi que du comportement ou des activités du titulaire ou de tiers en relation avec le compte e-Safe BCGE.

Veillez considérer le fait qu'aucune limite temporelle n'est généralement fixée pour l'enregistrement de vos données. Il est donc tout à fait possible que l'application requise pour la lecture et/ou le traitement de vos données ne soit plus disponible lorsque vous souhaitez l'appeler. Il en va de votre seule responsabilité de garantir la disponibilité du matériel et des logiciels requis et de migrer les données si nécessaire.

### Article 13 – Intervention illicites tierces

Conformément au point 4.4 des Conditions d'utilisation BCGE Netbanking, la Banque exclut toute responsabilité quant au matériel de l'utilisateur. En particulier, la Banque n'assume pas de responsabilité pour tous les dysfonctionnements, pannes, dommages que pourrait subir ou qui pourraient être causés à l'équipement du client et/ou de l'utilisateur ou aux données qui y sont enregistrées par des déficiences techniques, des dérangements, des surcharges ou notamment des interventions tierces illicites, sauf si une faute grave lui est imputable. Ainsi, l'utilisateur est rendu attentif aux éléments suivants :

- Conformément au point 4.5 des Conditions d'utilisation BCGE Netbanking, il existe notamment un risque latent qu'un tiers accède au terminal de l'utilisateur à l'insu de ce dernier lors de l'utilisation des prestations Netbanking. Malgré toutes les mesures de sécurité, la Banque ne peut pas, pour des raisons techniques, assumer de responsabilité en ce qui concerne ce terminal.
- Une intervention tierce illicite sur le terminal de l'utilisateur pourrait permettre à ce tiers d'accéder aux contenus, de supprimer ou d'ajouter des fichiers
- La Banque et l'entreprise en charge de l'exploitation du compte e-Safe n'ont pas accès en consultation et en gestion aux fichiers déposés dans le compte e-Safe de l'utilisateur.
- En cas d'effacement illicite ou par mégarde, la Banque et l'entreprise en charge de l'exploitation du compte e-Safe n'ont pas la possibilité de restaurer ce fichier. La Banque recommande à l'utilisateur d'avoir un système de sauvegarde auxiliaire et un canal alternatif à Internet pour que l'utilisateur se préserve des conséquences d'une intervention illicite qui aurait infecté tous ses accès, notamment d'autres systèmes de sauvegarde.
- En cas de consultation illicite du compte e-Safe de l'utilisateur depuis le terminal de l'utilisateur, la Banque et l'entreprise en charge de l'exploitation du compte e-Safe ne sont pas en mesure de détecter ces intrusions. La Banque recommande de ne pas conserver des données pouvant compromettre la sécurité de l'utilisateur ou permettant à un tiers d'exercer sur l'utilisateur un chantage.
- Il est responsable de surveiller et vérifier régulièrement que des contenus illicites ne soient pas déposés dans son compte e-Safe BCGE.

### Article 14 – Résiliation

Le client peut à tout moment et sans préavis requérir la clôture de son compte e-Safe BCGE. La demande doit être adressée à la Banque par écrit ou par le biais de la messagerie sécurisée de BCGE Netbanking. **Sous réserve de dispositions légales ou contractuelles contraires, d'une injonction ou d'une décision d'une autorité ou d'un tribunal compétent(e), en cas de résiliation de la prestation ou de la relation, toutes les données relatives au compte e-Safe BCGE seront définitivement supprimées après un délai approprié défini par la BCGE.** La Banque n'étant tenue à aucune obligation de notification à cet égard, le titulaire du compte e-Safe BCGE demeure seul responsable de la récupération en temps utile des données qu'il a conservées.

La Banque peut aussi résilier sa prestation en tout temps et sans indication de motif. Dans la mesure du possible, la Banque accordera un délai suffisant au client lui permettant de prendre toute disposition utile au transfert et à la sauvegarde des documents déposés dans son compte e-Safe BCGE.

L'application de l'article 25 des Conditions générales de la banque sur la résiliation des relations d'affaires est réservée.

### **Article 15 – Modifications**

La Banque se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes Conditions d'utilisation.

Toute modification de contrat doit être faite par écrit uniquement.

Les modifications seront notifiées au client par le canal BCGE Netbanking ou par tout autre moyen jugé approprié par la Banque. A défaut de contestation écrite du client dans le délai d'un mois après la communication, les modifications seront considérées comme approuvées. Les Conditions d'utilisation sont disponibles sur le site internet de la banque ([www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)).

### **Article 16 – Traitement des données du compte e-Safe BCGE en cas de décès du titulaire**

Sous réserve de dispositions légales ou contractuelles contraires, ou d'une injonction ou d'une décision d'une autorité ou d'un tribunal compétent(e), en cas de décès du titulaire du compte e-Safe BCGE, la Banque accorde s'il y a lieu aux héritiers du titulaire un délai suffisant pour leur permettre de prendre toute disposition utile (p. ex. sauvegarde) lorsque des documents sont déposés dans le compte e-Safe BCGE. A l'échéance de ce délai, la Banque est autorisée à supprimer le compte e-Safe BCGE ainsi que les documents qui pourraient y être encore déposés.

L'application de l'article 14 des présentes conditions d'utilisation est réservé.

### **Article 17 – Application complémentaire des Conditions d'utilisation BCGE Netbanking**

Les conditions d'utilisation BCGE Netbanking s'appliquent à titre complémentaire. En cas de divergence entre les Conditions d'utilisation BCGE Netbanking et les présentes conditions, les Conditions d'utilisation du compte e-Safe prévalent.

### **Article 18 – Frais d'utilisation**

La Banque peut appliquer des frais à l'utilisation d'un compte e-Safe BCGE. Une communication par le biais de BCGE Netbanking précisera le montant de la tarification au moins 30 jours avant son entrée en vigueur.

### **Article 19 – Droit applicable et for**

Le droit suisse est applicable et le for pour toutes les procédures est à Genève, sous réserve de recours au Tribunal fédéral à Lausanne. La Banque demeure toutefois en droit d'ouvrir action au domicile du titulaire du compte e-Safe BCGE ou devant tout autre tribunal compétent.